

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Plastic

UFI: 3AA0-W0N7-E00T-6R9G

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations déconseillées

Acetone is listed as a reportable explosives precursor in Annex II of EU regulation 2019/1148

Aceton ist in Anhang II der EU-Verordnung 2019/1148 als meldepflichtiger

Explosivstoffvorläufer aufgeführt

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ITW LLC & Co. KG
Rue: Am Eichenbach 14
Lieu: D-73054 Eislingen/Fils
Téléphone: +49 800 6273002
e-mail: info@itwcp.de
Internet: itwcp.de

Service responsable: Produktsicherheit Mo. - Do. 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00

Swiss Toxicological Information Centre - Téléphone : +41 44 251 51 51 (in

Switzerland dial 145)

United Kingdom: National Poisons Information Service - Phone number:

8448920111

Österreich: Vergiftungsinformationszentrale Vienna - Telefon-Nummer: +43 1

406 43 43

Schweiz: Tox Info Suisse - Telefon-Nummer: +41 44 251 51 51 España: Instituto Nacional de Toxicología - Teléfono: +34 91 562 04 20 România (Romania): Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Deutschland: ++49 800 6273002

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger: Aérosol: Aerosol 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eve Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

n-Butylacetat, Aceton, 1-Methoxy-2-propanol, Monopropylenglycolmethylether

Mention Danger

d'avertissement:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 2 de 10

#### **Pictogrammes:**





### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des

déchets agréée.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

# Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# 2.3. Autres dangers

Ergebnisse der PBT- und vPvB-Beurteilung

PBT: Nicht anwendbar. PvB: Nicht anwendbar.

Results of PBT and vPvB assessment

**PBT** 

Not applicable.

PvB

Not applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 3 de 10

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE	) nº 1272/2008)	·	
123-86-4	acétate de n-butyle			25-50%
	204-658-1	607-025-00-1		
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H22	6 H336 EUH066		
106-97-8	butane			10-25%
	203-448-7	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1; H220	•		
67-64-1	acétone; propan-2-one; propa	10-25%		
	200-662-2	606-001-00-8		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT			
107-98-2	1-Methoxy-2-propanol	10-25 %		
	203-539-1		01-2119457435-35	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H22	6 H336		
74-98-6	propane			1,5-10%
	200-827-9	601-003-00-5		
	Flam. Gas 1; H220			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA				
67-64-1	200-662-2	2-2 acétone; propan-2-one; propanone				
	par inhalation: CL50 = 76 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5800 mg/kg					

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

# Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

# Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

# Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 4 de 10

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Poudre d'extinction.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Eau additionnée de tensio-actif. Eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### **Autres informations**

Ventiler la zone concernée.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 5 de 10

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	50	188		VME (8 h)	
		100	375		VLE (15 min)	
123-86-4	Acétate de n-butyle	150	710		VME (8 h)	
		200	940		VLE (15 min)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

# Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

١	Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
6	67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

# 8.2. Contrôles de l'exposition





#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

#### Protection des mains

EN ISO 374 Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile) Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. NBR (Caoutchouc nitrile)

### Protection de la peau

vêtement de protection:

# **Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aerosol Couleur: incolore Odeur: caractéristique

### Modification d'état

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition -0,5 °C

et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: <0 °C
Limite inférieure d'explosivité: 1,4 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 14,3 vol. %



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

**Plastic** 

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 6 de 10

Température d'auto-inflammation: 270 °C Pression de vapeur: 2100 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur: 4900 hPa

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C): 0,88 g/cm³

#### 9.2. Autres informations

#### Autres caractéristiques de sécurité

Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.

No further relevant information available.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

#### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propan-2-one; propanone					
	orale	DL50 mg/kg	5800	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg	20000	Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	76 mg/l	Rat		

#### Irritation et corrosivité

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

# Effets sensibilisants

non sensibilisant.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Based on the available data, the classification criteria are not met.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 7 de 10

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

### Danger par aspiration

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Based on the available data, the classification criteria are not met.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Based on the available data, the classification criteria are not met.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Based on the available data, the classification criteria are not met.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Based on the available data, the classification criteria are not met.

### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### **Autres informations**

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Based on the available data, the classification criteria are not met.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propan-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5540 mg/l		Onchorhynchus mykiss		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 6100 mg/l	48 h	Daphnia magna		

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
106-97-8	butane	2,89
67-64-1	acétone; propan-2-one; propanone	-0,24
74-98-6	propane	2,36

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

# Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 8 de 10

#### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses; déchet dangereux

# Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE,

MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés

séparément); emballages métalliques

### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 625

Quantité limitée (LQ): 1 L
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les D

tunnels:

#### **Autres informations utiles (Transport terrestre)**

E0

# Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L Autres informations utiles (Transport fluvial)

E0



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

**Plastic** 

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 9 de 10

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AEROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2, see SP63

Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantité limitée (LQ): See SP277 EmS: F-D, S-U **Autres informations utiles (Transport maritime)** 

FO

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN1950

d'identification:

**14.2. Désignation officielle de** AEROSOLS, flammable

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E0 : Y203

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.

No further relevant information available.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.

No further relevant information available.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Plastic**

Date de révision: 13.01.2023 Code du produit: 120 Page 10 de 10

# Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 28, Inscription 40, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 283g/400ml Dose

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)